

Commune de Saint-Lyé

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Sommaire :

I. Le cadre général du budget

II. Les dépenses et recettes courantes

III. Le programme d'investissement

IV. Les données synthétiques du compte administratif 2021

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées durant l'année 2021. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le trésorier municipal, qui est approuvé par le conseil municipal avant l'approbation du compte administratif. Ce compte administratif pourra être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux après son approbation prévue le 12 avril 2022.

Rappel : le budget primitif a été approuvé le 29 mars 2021 et il avait été établi avec la volonté :

- d'assurer les besoins de la commune ;
- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du département, de l'Etat, de la région et de la communauté d'agglomération chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir

II. Les dépenses et recettes courantes

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : les salaires (constituant les recettes) d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).



Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts, des dotations versées par l'Etat, des diverses subventions et des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs,...).

Les recettes de fonctionnement en 2021 ont représenté 2 968 339 euros sur les 2 887 150,85 € budgétés.

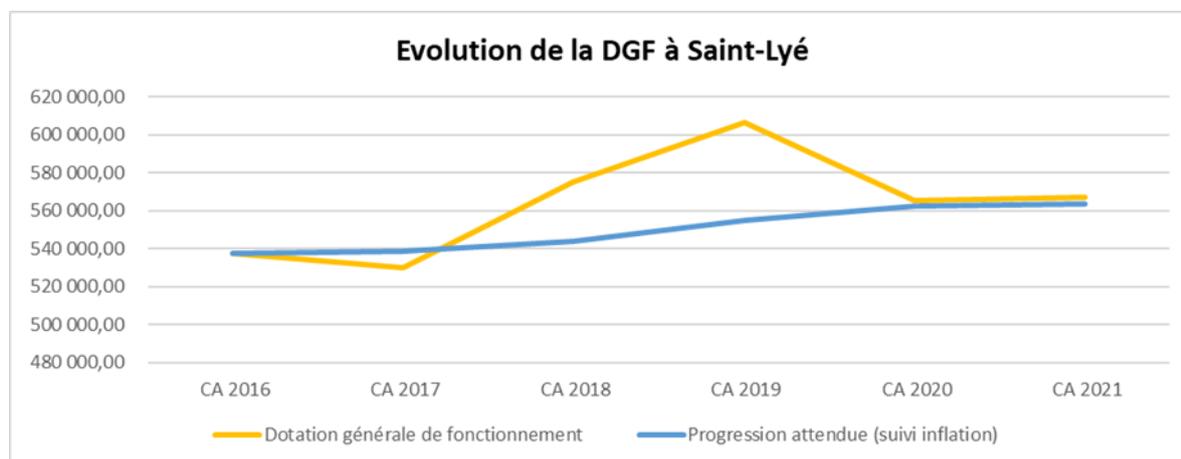
Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les charges de personnel en 2021 représentent 52,68 % des dépenses de fonctionnement et 59,25 % des dépenses réelles nettes de fonctionnement de la ville.

Les dépenses totales de fonctionnement représentent 2 597 569,44 euros en 2021.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les dotations de l'Etat aux collectivités, bien qu'en forte baisse au niveau national, restent en légère progression pour notre collectivité. Cette progression, bien qu'irrégulière, correspond in fine à l'inflation sur la période 2016-2021.



Les principales recettes de la ville peuvent se résumer ainsi :

- Les impôts locaux
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (chapitre 70 et 75)
- les produits exceptionnels (dont 65 K€ pour la vente d'un terrain en 2021).

b) Les dépenses et recettes présentées au chapitre

Afin d'en mesurer la progression, il est apparu utile de faire apparaître en sus des résultats 2021 ceux des exercices précédents.

La pandémie ayant fortement impacté les comptes des collectivités, les chiffres présentés correspondent à la période 2019-2021.

Chapitre		CA 2019	CA 2020	Alloué 2021	CA 2021
Dépenses					
011	Charges à caractère général	661 966	590 673	691 900	643 510
012	Charges de personnel	1 165 230	1 227 189	1 389 300	1 368 377
014	Atténuation de produits	246 688	246 688	250 000	246 688
023	Virement à la section d'investissement	-	-	45 600	-
65	Autres charges de gestion courante	230 653	196 564	201 120	201 026
66	Charges financières	65 593	64 135	58 550	40 985
67	Charges exceptionnelles	2 475	7 582	4 650	702
68	Dotations aux provisions	2 475	7 582	680	516
Total dépenses réelles		2 372 606	2 332 832	2 641 800	2 501 804
042	Opé. d'ordre transfert entre section	33 237	43 256	48 700	95 765
Total dépenses d'ordre		33 237	43 256	48 700	95 765
Total Dépenses		2 405 843	2 376 088	2 690 500	2 597 569
Recettes					
70	Produits des services, du domaine,...	321 614	275 220	301 600	298 413
73	Impôts et taxes	1 600 578	1 634 515	1 664 100	1 762 313
74	Dotations et participations	653 726	613 482	576 000	663 582
75	Autres produits de gestion courante	87 444	80 737	78 500	79 699
76	Produits financiers	3	2	-	2
77	Produits exceptionnels	1 482	2 720	1 300	85 015
013	Atténuation de charges	75 870	51 315	66 000	79 315
Total recettes réelles		2 740 717	2 657 990	2 687 500	2 968 340
042	Opé. d'ordre transfert entre section	3 899	-	3 000	-
Total recettes d'ordre		3 899	-	3 000	-
Total Recettes		2 744 616	2 657 990	2 690 500	2 968 340
Excédent de fonctionnement		368 111	325 158	-	370 770

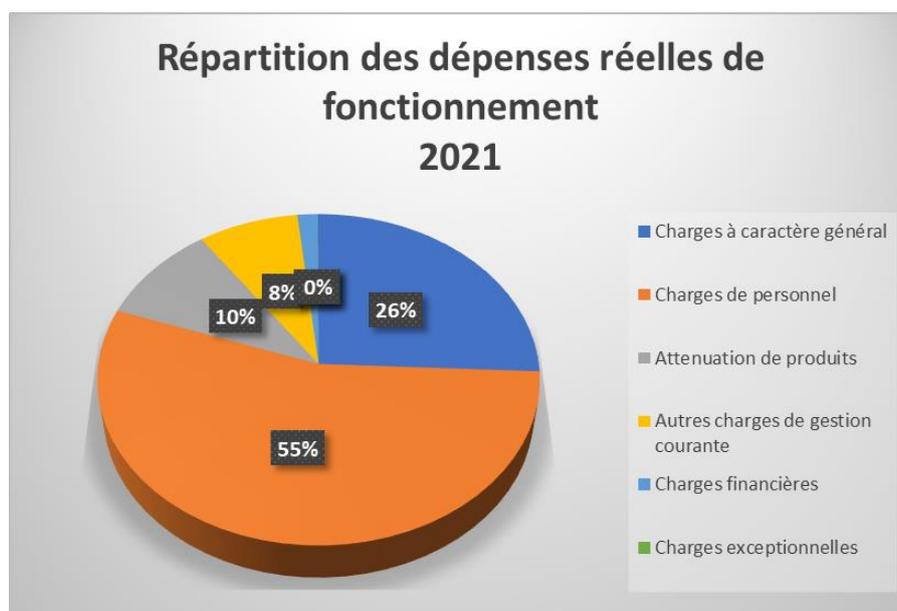


c) Les dépenses de fonctionnement

La progression des dépenses réelles de fonctionnement représente 5,45 % entre 2019 et 2021 et 7,24 % entre 2020 et 2021. Elle est la conséquence de plusieurs recrutements et représente entre 129 198 € entre 2019 et 2021.

La seule hausse correspond + 203 147 € entre 2019 et 2021. Il s'agit des charges de personnel dont la hausse sera contenue dans les années à venir.

Les charges à caractère général sont maîtrisées et représentent 24 149 € de moins (- 2,79 %) que celles constatées en 2019.



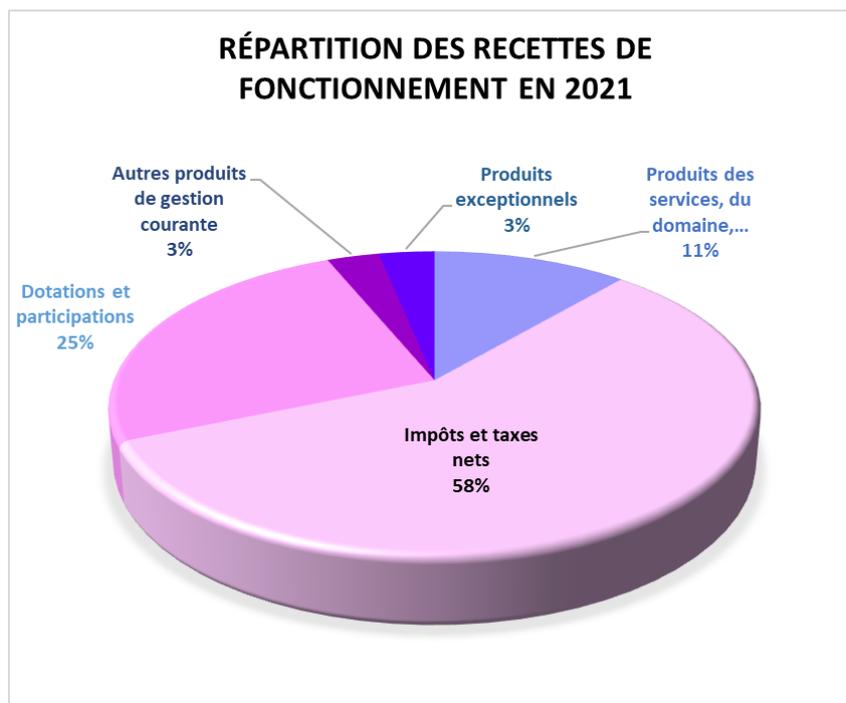
d) Les recettes de fonctionnement

1. Les recettes réelles

La progression des recettes réelles de fonctionnement représente 8,31 % entre 2019 et 2021 et 11,68 % entre 2020 et 2021.

Elle se porte pour l'essentiel sur la progression des recettes perçues au titre de la fiscalité qui est détaillée au chapitre suivant. Elle comprend également une recette exceptionnelle perçue en 2021 : 65 K€ pour la vente d'un terrain.





2. La fiscalité

La commune n'a pas augmenté ses taux de fiscalité locale depuis 2017.

Les taux pour l'année 2021 ont donc été les suivants :

	2021	
	Saint-Lyé	Moyen.
Taxe foncier bâti	45,10%	39,84%
Taxe foncier non bâti	21,92%	22,10%

Il ne s'agit cependant pas des seules taxes perçues par la commune. Le tableau ci-dessous retrace l'intégralité du chapitre impôts et taxes et y ajoute les compensations pour exonération de taxe et retire l'atténuation de produit provenant de la réforme de la taxe professionnelle. On constate alors, une belle progression qui s'établit à + 15% entre 2019 et 2021 (207 K€) dont + 12 % entre 2020 et 2021 (+ 170 K€).



	Intitulé	CA 2019	CA 2020	Alloué 2021	CA 2021
7318	Autres impôts locaux	2 255,00	6 979,00		
7336	Droits de place	2 685,20	1 662,90	1 600,00	2 210,30
7338	Autres taxes			-	2 900,00
7381	Taxe add.droit de mutation	46 080,17	52 276,72	45 000,00	47 112,14
73111	Taxes Foncières, d'Habitation et CFE	1 104 039,00	1 130 648,00	1 174 600,00	1 265 578,00
73211	Attribution de compensation	401 053,00	401 053,00	401 000,00	401 053,00
73323	Fonds péréquation	44 466,00	41 895,00	41 900,00	43 460,00
Total chapitre 73		1 600 578,37	1 634 514,62	1 664 100,00	1 762 313,44
74834	Etat-Comp.Tit.Exon. Tx. Fonc.	25 379,00	5 214,00	4 500,00	65 017,00
74835	Etat-Comp.Tit. Exon. Tx.d'Hab.	4 814,00	27 277,00	-	10 386,00
Total chapitre 74		30 193,00	32 491,00	4 500,00	75 403,00
739221	Atténuation de produit (FNGIR)	-246 688,00	-246 688,00	- 250 000,00	- 246 688,00
Total chapitre 014		-246 688,00	-246 688,00	- 250 000,00	- 246 688,00
Total impôts et taxes perçus par la commune		1 384 083,37	1 420 317,62	1 418 600,00	1 591 028,44

III. Le programme d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études mais aussi et surtout des travaux sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création qu'il s'agisse de bâtiments ou de voirie.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau bâtiment ou à des voiries...).



b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement en 2021

Chapitre dépenses		Alloué 2021	CA 2021
16	Emprunt et dettes assimilées	156 500,00	128 739,97
20	Immobilisations incorporelles	50 650,00	13 887,02
204	Subventions d'équipement	18 000,00	2 731,30
21	Immobilisations corporelles	120 920,00	91 695,44
23	Immobilisations en cours	979 100,00	476 763,51
Total dépenses réelles :		1 325 170,00	713 817,24
040	Opérations d'ordre transfert	3 000,00	-
Total dépenses d'ordre :		3 000,00	-
Total dépenses :		1 328 170,00	713 817,24
Chapitre recettes		Alloué 2021	CA2021
001	Report résultat	166 455,12	-
10	Dotations et fonds divers	540 664,88	550 264,75
13	Subventions d'investissement	461 750,00	29 884,49
16	Emprunts et cautionnement	-	635,00
2111	Terrains nus	65 000,00	-
023	Virement de la section de fonctionnement	45 600,00	-
Total recettes réelles :		1 279 470,00	580 784,24
040	Opérations d'ordre de transfert	48 700,00	95 765,00
Total recettes d'ordre		48 700,00	95 765,00
Total recettes :		1 328 170,00	676 549,24

c) Principales dépenses d'investissement

Les principales dépenses d'investissement en 2021 sont les suivantes :

Objet de la dépense	Montant
Aménagement salle polyvalente	209 462,12
Rénovation mise en accessibilité rue Champêtre	208 042,14
Remboursement capital de l'emprunt	128 739,97
Programme de voirie voie basse	27 028,46
Divers voirie (panneau, poteau incendie...)	23 659,49
Achat d'un véhicule partner	19 254,96
Aménagement accueil de la mairie	13 967,00
Mobilier de bureau	11 149,99
Matériel informatique	6 564,65
Achat de stand pliants, chaises, chariots	8 607,58
Révision du PLU	8 160,00
Total	664 636,36



d) Principales recettes d'investissement

Objet de la recette	Montant
Affectation du résultat de fonctionnement	377 664,88
FCTVA	92 517,85
Taxe d'aménagement	80 082,02
DETR subvention médiathèque	14 374,66
Total	564 639,41

e) Restes à réaliser (à reporter sur 2022)

Dépenses :

Les restes à réaliser en dépenses sont des engagements juridiques donnés à des tiers qui découlent de la signature de marchés, de contrats ou de conventions et qui n'ont pas encore fait l'objet d'un mandatement sur l'exercice (n) qui vient de s'achever mais qui donneront obligatoirement lieu à un début de paiement sur le prochain exercice (n+1).

Article	Créancier	Objet de la dépense	Justificatio	Date	Montant à reporter
2051	Balagan	Site internet	Devis	17/05/2021	4 356,00
Total 2051					4 356,00
21318	My réalisations	Alimentation SDF	Devis	17/12/2021	522,00
21318	My réalisations	Alimentation Apt Marchand	Devis	17/12/2021	248,00
Total 21318					770,00
2151	Eiffage	Passage surbaïsse	Devis	27/10/2021	13 359,00
Total 2151					13 359,00
2184	Ikea	Mobilier ACMSH	Devis	20/05/2021	120,00
2184	Wesco	Mobilier ACMSH	Devis	14/12/2021	929,00
Total 2184					1 049,00
2188	Defibtech	Batterie électrodes défibrillateur	Devis	13/12/2021	886,00
2188	Distrame	Détecteur CO2	Devis	15/12/2021	262,00
Total 2188					1 148,00
2313	Pierre SAAB	Préau école	Devis	04/05/2021	4 536,00
2313	Aléa	Amiante école	Devis	08/12/2021	360,00
2313	Divers	Travaux salle polyvalente	Marché	2021	7 340,00
2313	Divers	Travaux mairie	Marché	2021	47 248,00
2313	Divers	Travaux vestiaire GE	Marché	2021	82 706,00
Total 2313					142 190,00
2315	Enedis	Travaux rue de Montherlant	Devis	12/04/2021	15 736,00
Total 2315					15 736,00
Total général					178 608,00



Recettes :

Les restes à réaliser en recettes sont des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recettes (justifiées par des arrêtés attributifs de subvention notamment).

Chapitre	Créancier	Objet de la dépense	Justification	Date	Montant à reporter
13	Région	Aménagement salle polyvalente	notification	15/05/2020	51 100,00
13	Région	Aménagement salle polyvalente	notification	16/10/2020	18 460,00
13	Région	Vestiaire espace sportif	notification	21/05/2021	28 200,00
13	Département	Aménagement salle polyvalente	notification	27/12/2019	37 800,00
13	Département	Vestiaire espace sportif	notification	24/03/2021	37 641,00
13	Préfecture	Aménagement salle polyvalente	notification	08/06/2020	36 000,00
13	Préfecture	Vestiaire espace sportif	notification	10/05/2021	37 641,00
13	Préfecture	Vestiaires Grange l'Evêque	notification	10/05/2021	10 415,00
13	TCM	Aménagement salle polyvalente	notification	03/06/2021	30 790,00
Total général					288 047,00

IV. Les données synthétiques du compte administratif 2021

Section		CA 2020	BP2021	CA2021	RAR 2021
Fonctionnement	Dépenses réelles	2 332 831,80	2 596 200,00	2 501 804,44	
	Dépenses d'ordre	43 256,40	48 700,00	95 765,00	
	Total dépenses	2 376 088,20	2 644 900,00	2 597 569,44	
	Recettes réelles	2 885 403,93	2 819 150,85	2 968 339,69	
	Recettes d'ordre	-	3 000,00	-	
	Total recettes	2 885 403,93	2 822 150,85	2 968 339,69	
Investissement	Dépenses réelles	719 279,36	1 325 170,00	713 817,24	178 608,00
	Dépenses d'ordre	162 419,00	3 000,00	-	-
	Total dépenses	881 698,36	1 328 170,00	713 817,24	178 608,00
	Recettes réelles	1 004 897,08	1 279 470,00	645 784,24	288 047,00
	Recettes d'ordre	43 256,40	48 700,00	30 765,00	
	Total recettes	1 048 153,48	1 328 170,00	676 549,24	288 047,00



Les résultats :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	713 817,24	2 597 569,44
Recettes	676 549,24	2 968 339,69
Résultat 2021	- 37 268,00	370 770,25
Report exercices antérieurs	166 455,12	131 650,85
Résultat de clôture 2021	129 187,12	502 421,10

Fait à Saint-Lyé, le 12 avril 2022

La 1^{ère} adjointe,

Christine ROBILLARD

SORTIE DU MAIRE

